



Le prédateur sexuel vient d'être mis en examen dans l'enquête sur le viol d'une collégienne de 15 ans, informe le lanceur d'alertes Boris Bertolt.

Le délégué général de la sûreté nationale, Martin Mbarga Nguete semble suivre de très près l'affaire du viol de la jeune fille de 15 ans à Ntui, Majiokeng Raissa. En effet, après avoir convoqué les policiers à Yaoundé où ils ont été mis aux arrêts à la Direction régionale de la police du Centre, Martin Mbarga Nguete a franchi une nouvelle étape.

Le DGSN a signé hier un acte de suspension de ses fonctions l'inspecteur de deuxième grade Eba'a Ngomo Rémy. Une étape décisive qui pourrait désormais ouvrir la voie aux poursuites judiciaires pour viol. Rappelons que Eba'a a arrêté un enfant de 15 ans à Ntui. Il la pénètre à plusieurs par le vagin. Insatisfait il demande à l'enfant de se retourner. Il la pénètre encore plus violemment par l'anus. Lorsqu'il finit il prend 1000 fcfa et remet à l'enfant. Nous continuons de suivre ce dossier.

Boris Bertolt
